

Proposition de nouvelles bases légales pour les adresses de bâtiments : où en sommes-nous?

Autor(en): **Balanche, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 14

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Proposition de nouvelles bases légales pour les adresses de bâtiments – où en sommes-nous?

Suite au projet GABMO – dont le but était de démarrer, d’harmoniser et de coordonner la saisie des adresses de bâtiments dans la mensuration officielle – l’idée de créer un nouveau jeu de géodonnées de base de la Confédération «Adresses de bâtiments» a été lancée et les travaux préparatoires exécutés. Etat des lieux.



© Marco2811 – Fotolia.com

Ce projet «Adresses» vise à ancrer dans la législation fédérale un nouveau jeu de géodonnées de base de la Confédération lié aux adresses de bâtiments. Il s’agit toutefois, dans les faits, de la poursuite du projet GABMO (voir Cadastre n° 11, Avril 2013). Ce dernier a permis à la mensuration officielle (MO), en étroite collaboration avec le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), les cantons et les communes, d’intégrer les adresses de bâtiments dans le catalogue des données de la MO. Les buts d’alors sont quasiment atteints, même si les problèmes résultants sont identiques à ceux auxquels toutes les données de la MO sont confrontées; les données ne sont encore pas disponibles partout et sont régies par 26 conditions d’utilisation et 26 modèles d’émoluments différents. Pour des informations aussi fondamentales que les adresses, de telles restrictions empêchent la MO d’assumer un rôle moteur dans ce domaine. Bien que les données disponibles soient de très bonne qualité, elles resteront «inutiles» aussi longtemps que leur usage ne sera pas largement facilité. C’est une grosse perte pour notre économie.

C’est précisément ce dernier obstacle que ce projet «Adresses» entend surmonter. L’Office fédéral de topographie swisstopo devrait se voir confier la gestion d’un répertoire officiel des adresses de bâtiments de Suisse, en s’inspirant du mode opératoire déjà adopté pour le Répertoire officiel des localités avec le code postal et le périmètre¹. La population de notre pays, les administrations et les entreprises privées se verraient ainsi proposer un jeu de géodonnées des adresses de bâtiments officiel et centralisé, couvrant l’intégralité du territoire et disponible à des conditions d’utilisation uniques sous licence «Open Data».

Les données existent en fait déjà, soit dans le RegBL et/ou dans la MO. Il est dès lors nécessaire de créer les bases légales nécessaires afin de pouvoir récolter ces données, les contrôler, les consolider et les diffuser librement.

Les plus-values escomptées d’un jeu de géodonnées de base de la Confédération «Adresses de bâtiments» sont les suivantes:

- Création d’un jeu de géodonnées de base de la Confédération, homogène, disponible de manière centralisée, de bonne qualité, actuel et utilisable par tout un chacun à des fins privées et commerciales,
- Renforcement du rôle de la MO comme actrice locale aux côtés des administrations communales, la gestion des bâtiments projetés jouera un rôle essentiel dans ce cadre-là,
- Gain d’efficacité dans le domaine de la cyberadministration,
- Diminution des redondances observées dans la gestion des adresses de bâtiments par différents services au niveau fédéral, cantonal et communal,
- Encouragement du développement d’applications par le secteur privé, fondées sur les adresses de bâtiments,
- Intégration des adresses de bâtiments dans l’internet des objets (web 3.0).

Pour ce faire, ce projet doit régler les questions suivantes:

1. Définir les rôles et les compétences des différents partenaires impliqués et déterminer les flux d’informations.

¹ www.cadastre.ch → Mensuration officielle → Produits → Répertoire officiel des localités

2. Créer des bases légales régissant la gestion et le flux des données et pour assurer la publication du répertoire officiel des adresses des bâtiments et du répertoire officiel des rues² par la Confédération.
3. Créer l'infrastructure technique et les géoservices nécessaires.

Sur la base de résultats préliminaires, la direction du projet avait planifié d'obtenir le feu vert de l'Office fédéral de topographie swisstopo et de l'Office fédéral de la statistique avant d'en informer plus amplement les cantons et avant le démarrage de la consultation des nouvelles bases légales. Les comités de direction de ces deux Offices ont demandé toutefois qu'une étude indépendante «Coût/utilité» d'un tel jeu de géodonnées de base de la Confédération soit encore préalablement effectuée. L'institut E-Government de la Haute-Ecole spécialisée bernoise a été mandaté pour l'exécution de cette étude, dont les résultats sont attendus pour la fin du 1^{er} semestre 2014. Sur cette base-là et sur les futures considérations liées aux ressources nécessaires à allouer (financières et en personnel), une décision sera prise en automne 2014 de concrétiser ou non ce projet. Quid de la Poste suisse me direz-vous! La Poste suisse, partenaire incontournable dans le domaine des adresses de bâtiments, est représentée au sein du comité de pilotage de ce projet. Au stade actuel, ils n'envisagent pas (encore) une collaboration étroite. Il leur reviendra dès lors, dans le futur, de s'assurer que leurs données adresses soient en adéquation avec le futur jeu de géodonnées de base de la Confédération «Adresses de bâtiments». Notons que l'officialité de ces géodonnées devrait être attribuée formellement par la mensuration officielle.

Robert Balanche
Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
robert.balanche@swisstopo.ch

Composition du comité de pilotage

Représentation de la Confédération

- Robert Balanche, swisstopo, D+M, chef du projet
- Fridolin Wicki, swisstopo, D+M
- Alain Buogo, swisstopo, COSIG
- Fritz Gebhard, OFS

Représentation des Cantons

- Christian Dettwiler, TG

Représentation de la Poste

- Stefano Di Renzo

² Art. 3, let. f ONGéo: Définition des «Rues»: rues, routes, chemins, ruelles, places et lieux dénommés servant de désignations de rues pour des adresses